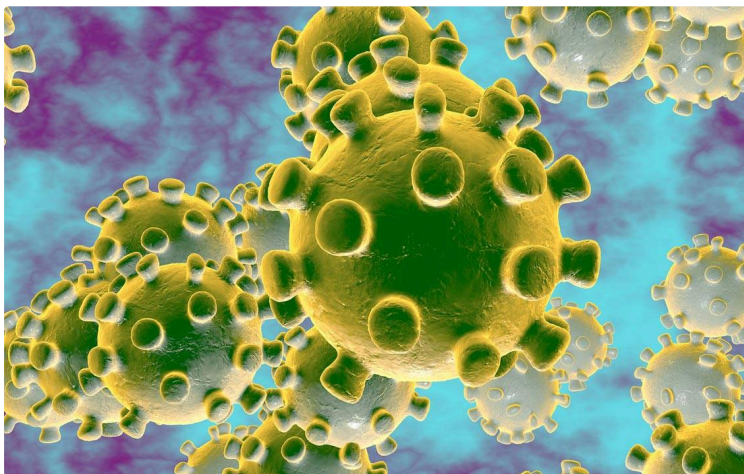


Coronavirus : 7 nouveaux cas confirmés pour le Gers, ce lundi 30 mars

57, c'est le nombre de personnes détectées positives au Covid 19 dans le département.



Coronavirus : 7 nouveaux cas confirmés pour le Gers, ce lundi 30 mars

L'Agence régionale de santé Occitanie confirme ce lundi 30 mars, à 19 heures, 7 nouveaux cas de coronavirus dans le Gers.

Sept personnes ont été testées de façon positive au Coronavirus Covid-19. Il s'agit d'une femme de 58 ans domiciliée à Lectoure, d'une femme de 27 ans résidant sur Auch, d'une femme de 32 ans domiciliée à Auterrive, d'une femme de 52 ans résidant à Peyrusse-Massas, d'un homme de 54 ans domicilié à Duran, d'une femme de 35 ans domiciliée à Castelnaud-Barbarens et d'une femme de 56 ans habitant Ladevèze-Rivière. Toutes ces personnes sont confinées à leur domicile.

Ces nouveaux cas portent à 57 le nombre de personnes détectées positives au Covid 19 dans le département.

Le point en Occitanie

Ce bulletin récapitulatif n°22, l'Agence régionale de santé recense ce lundi 30 mars à 19 heures un total de 2 126 tests positifs de coronavirus en Occitanie, 846 hospitalisations en cours (dont 263 en réanimation) et 81 décès en établissements de santé. A ce jour, 365 patients ont pu regagner leur domicile après leur passage en établissement hospitalier.

2126
TESTS POSITIFS
EN OCCITANIE

- 846 hospitalisations en cours, dont 263 en réanimation
- 365 retours à domicile
- 81 décès

Evolution des données

La stratégie de tests ciblés rend désormais l'indicateur du nombre de cas confirmés moins pertinent. Une évolution vers un suivi épidémiologique comme celui de la grippe saisonnière est en cours par Santé Publique France.

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL RETOURS A DOMICILE	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	11	3	4	-
Aude (11)	60	18	36	18
Aveyron (12)	40	8	19	6
Gard (30)	44	17	19	9
Haute-Garonne (31)	213	78	70	7
Gers (32)	20	4	1	1
Hérault (34)	244	65	121	24
Lot (46)	5	2	7	-
Lozère (48)	8	2	6	-
Hautes-Pyrénées (65)	29	7	9	1
Pyrénées-Orientales (66)	126	37	59	12
Tarn (81)	39	17	10	2
Tarn-et-Garonne (82)	7	5	4	1
OCCITANIE	846	263	365	81

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

En bref : les infos du jour

- #Renforts-covid > Appel à la mobilisation des professionnels volontaires

L'ARS Occitanie renforce son appel à la mobilisation. Toute personne travaillant ou ayant travaillé dans le domaine de la santé peut s'inscrire via la plateforme renfort-covid pour venir soutenir les établissements de santé et médico-sociaux qui en ont exprimé le besoin. Vous êtes étudiant, professionnel ou retraité et vos compétences répondent aux besoins des établissements de santé ou médico-sociaux ? Pour soutenir les équipes soignantes inscrivez-vous sur www.renfort-covid.fr. Pour en savoir plus > <https://www.occitanie.ars.sante.fr/renforts-covid-tous-mobilises-pour-le-systeme-de-sante>

24/24

Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers communiqués de presse de l'ARS Occitanie
- Le dernier point de situation national du Ministère de la santé (vidéo)

Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé et les voyageurs...

www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
www.santepubliquefrance.fr

Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr

En direct sur Twitter :

[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante)
[@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

PRATIQUE

Hôpitaux et EHPAD

Pour protéger nos aînés et les personnes hospitalisées, les visites sont suspendues dans tous les EHPAD et strictement limitées en établissements hospitaliers.

Éducation nationale

Consultez les recommandations du Ministère de l'Éducation nationale et de vos Rectorats à Montpellier et à Toulouse.

Arrêts de travail

Coronavirus : les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents, les personnes en ALD et les femmes enceintes. Voir les modalités sur www.ameli.fr